

Le Tour de passe-passe infernal : scénario catastrophe pour la filière

C'est un leitmotiv depuis des années : la direction remet régulièrement en question le plan de charge initial de la filière à savoir 32 fictions fabriquées « en interne ».

Mais cette fois-ci, elle a trouvé une astuce de scénario imparable en inventant... « **Le feuilleton** » ! Une fabrication industrielle d'épisodes quotidiens pour France 2, un feuilleton star plus fort que Plus Belle La Vie, une nouvelle façon de travailler pour entrer dans la concurrence ! Seulement voilà, du coup, **on tombe à 24 fictions seulement fabriquées en 2018...**

Pour bien comprendre, voici le pitch de ce scénario : le nouveau feuilleton doit être fabriqué sur le site de Vendargues, près de Montpellier. A moyens constants, bien évidemment. Donc pas question de créer des emplois, pour recruter à Vendargues on diminue de 25% l'activité du service fiction. La direction imagine déjà les candidats se précipiter dans un casting géant pour faire partie de ce génial projet ! Mais hélas, le feuilleton ne fait pas rêver en interne, les contours artistiques, techniques et contractuels sont très flous et les personnels ne sont pas au rendez-vous de l'enthousiasme et du volontariat...

Mais en attendant, après les roulements de tambour, les effets d'annonce et tout le tralala... et quoi qu'il advienne de Vendargues et de son feuilleton, nous voilà quand même passés à 24 fictions... de quoi faire frissonner les personnels de la filière production. Du personnel en sous-emploi, des cars vidéo renvoyés à Paris, ça sent la fin... et pas seulement d'un épisode. Mais bien d'une longue histoire.

Depuis des années, le personnel statutaire et intermittent de la filière fait vivre avec attachement ce magnifique outil de fabrication et a su garder intacte sa combativité malgré de gros efforts consentis au fil des restructurations. La fiction n'échappe pas à la réalité : il faut faire toujours plus vite et toujours moins cher. Mais à la fin, et pour seule reconnaissance, la direction retire une partie du travail de ces personnels passionnés et compétents sans se soucier de ce qu'ils vont devenir. Et ce au bénéfice de producteurs privés, ces intouchables sacrifiés par Madame la Ministre !

Et oui, on ne remet pas en question le nombre de fictions qu'on leur achète. Cherchez l'erreur...

SUD s'oppose à cette politique de casse des outils de fabrication, refuse la fragilisation des personnels et des sites de la filière et propose d'entamer en urgence des négociations. Un seul et unique objectif : la pérennisation et le renforcement du service fiction de la filière production de France Télévisions.



SUD propose 6 axes de réflexion :

L'ACTIVITÉ :

**un retour
aux
32 fictions
est possible
dès
2018.**

L'équation est simple :

8 fictions par site = plein emploi pour deux équipes de tournage.

25% de fictions en moins = la direction mise sur la mobilité des personnels pour éviter le sous-emploi. C'est déjà le cas, nombre d'OPS et d'OPV sont envoyés à travers toute la France pour effectuer des remplacements ou des renforts.

SUD rappelle à la direction que la mobilité « revêt un caractère volontaire » (une notion confirmée par l'Inspection du travail) et demande le retour d'une activité annuelle de 32 fictions sur l'ensemble des sites de la filière

L'EMPLOI :

**Les
emplois
affectés
à la fiction
ne doivent
en aucun
cas
être
siphonnés
par le
feuilleton.**

Si l'on veut avoir un service fiction/équipes légères fort et efficace, il est nécessaire de garder deux équipes complètes par site pour le tournage et l'ensemble du personnel à la post-production.

Le vieillissement des personnels doit être anticipé. D'ici 3 ans certains sites seront amputés de 35% à 40% de leurs techniciens ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Il faut prévoir leurs remplacements poste pour poste et ouvrir tous ceux en attente. Une cartographie du personnel de chaque site doit être faite et présentée aux instances.

Depuis quelques années, **le steadycam** s'est invité sur nos plateaux. Bel outil au service de l'image et de la mise en scène, son usage peut être pertinent. Mais aujourd'hui, sous des prétextes artistiques, son utilisation s'est généralisée au point de mettre de nombreux cadres sur la touche, par d'habiles procédés :

- le réalisateur et la coproduction proposent leur propre cadreur/steadycamer, écartant de fait ceux de FTV. Le but non avoué de la manœuvre est donc bien de se débarrasser des professionnels « maison », en se retranchant derrière le choix des réalisateurs.

- le travail des cadres est dénigré, le bon vieux pied et la machinerie jugé « trop lourd et long à mettre en place ». C'est certainement vrai, pour ceux qui ne savent pas placer un travelling ou une caméra. Mais il faut faire vite et moins cher...

- Il n'appartient pas aux réalisateurs ou aux chefs opérateurs de cadrer, ceci doit rester une prérogative exclusive des cadres FTV

SUD demande à la direction de soutenir ses emplois et ses personnels , de les accompagner lorsqu'ils désirent se former et rappelle qu'il est important de défendre les métiers et les spécialités qui font aussi la qualité du travail dont peut s'enorgueillir la filière.

SALAIRE :

**une énorme
perte
de salaire
pour les
techniciens.**

La suppression de 8 téléfilms = une économie substantielle pour FTV.

La prime dite de « fiction » équivalente à 26% du salaire va disparaître au prorata du nombre de fictions qui ne seront pas tournées, amputant considérablement les revenus des techniciens.

Dans l'attente d'un retour à 32 fictions, SUD demande une compensation financière afin d'atténuer la perte de revenus consécutive à l'abandon des tournages de fiction.

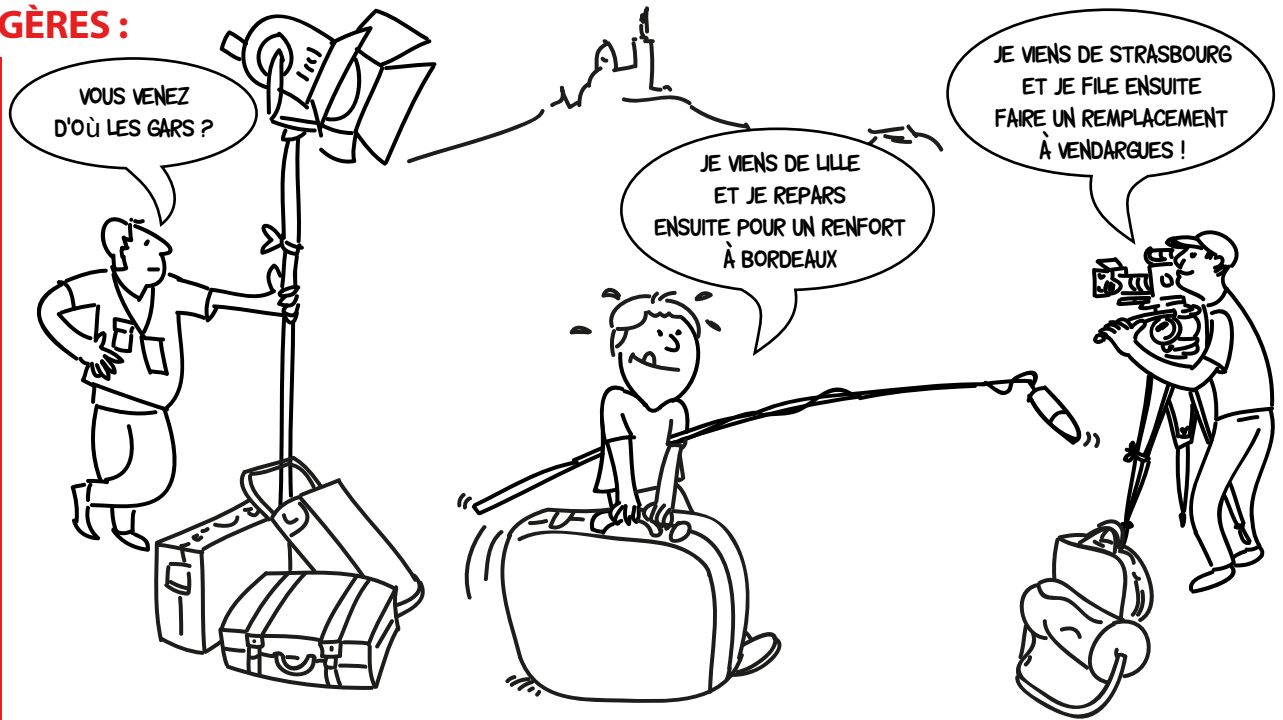
SANTÉ :

**Un
dialogue
nécessaire.**

La pénibilité de certains métiers demande à être prise en compte. Il semble nécessaire qu'à partir d'un certain âge, et avant que les problèmes de santé ne surviennent, un dialogue s'établisse entre les techniciens concernés et la direction, offrant des aménagements du temps de travail ou des reconversions. Les métiers les plus exposés étant machiniste, perchman, électricien, et cadreur.

EQUIPES LÉGÈRES :

*il faut
redonner
de
la
cohérence
aux
équipes.*



Les tournages n'ont de cesse de se dégrader. Les équipes sont devenues «des regroupements» de personnels venus des 4 coins de la France. Les réalisateurs se voient parfois attribuer 3 cadres ou OPS différents sur un même documentaire pour satisfaire la planification.

Peu importe les milliers de kilomètres parcourus en train ou en voiture par les techniciens, ni même les frais engendrés par cette gestion, l'essentiel est de mutualiser et d'occuper à tout prix. Mais la flexibilité finit par casser les gens.

Les équipes envoyées en tournage depuis un site doivent être constituées avec des techniciens de ce même site. Et la mobilité ne peut se pratiquer que sur la base du volontariat.

SUD demande une gestion humaine du personnel et le respect des métiers.

ARTISTIQUE :

*la mode est
aux
séries ?*

Les fictions sont désuètes ? Pourtant le sacro-saint audimat s'exprime et il semblerait que l'audience soit encore au rendez-vous ! Alors, c'est un devoir du service public que d'offrir des téléfilms de qualité aux téléspectateurs.

Ambition, risque et exigence, la filière semble aujourd'hui prête à relever tous les défis.



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv) et sur notre blog <http://syndicatsudftv.blogspot.fr/>